

Montreuil, le 28 octobre 2015

Madame Najat Vallaud-Belkacem
Ministre de l'Education nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Madame la Ministre,

De nombreuses sections de notre syndicat national, le SNUDI-FO, nous alertent sur les conséquences de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et des PEDT, les projets éducatifs territoriaux.

A titre d'exemple, le maire de Chennevières-sur-Marne, dans le Val-de-Marne, s'érige par voie de circulaire en supérieur hiérarchique vis-à-vis de l'inspectrice de circonscription et des directeurs d'école. Qu'il s'agisse de l'utilisation des locaux, des responsabilités ou des horaires, il veut imposer à des fonctionnaires de l'Etat des règles édictées par lui-même ou sa municipalité.

Cette situation est celle de nombreuses communes, dans de nombreux départements où les élus sont amenés à se mêler de tout, à vouloir décider de tout, des horaires, des répartitions pédagogiques, de l'utilisation des locaux et du matériel scolaire, voire même de la tenue des réunions d'information syndicale.

Il en découle de multiples confusions et de nombreux conflits.

Les soucis sont nombreux et quotidiens, nos collègues sont confrontés à une double tutelle, à une double autorité, et exercent leur mission dans des conditions de travail de plus en plus difficiles et parfois même épouvantables.

Nous tenons à votre disposition de nombreux cas illustrant cette situation.

Avec nos collègues nous nous posons une question. Qu'est-ce qui crée cette situation de confusion ? Qu'est-ce qui crée ce mélange entre le scolaire et le périscolaire ?

La réponse, Madame la ministre, n'est-elle pas que c'est votre refus de remettre à plat la réforme des rythmes scolaires et toutes ses conséquences qui est l'origine des problèmes ?

Non seulement la réforme des ministres Peillon puis Hamon n'est pas remise à plat mais vous continuez au contraire à vouloir remettre en cause les garanties statutaires des professeurs des écoles qui sont contradictoires avec la réforme des rythmes et la généralisation des projets éducatifs territoriaux.

Les professeurs des écoles, restent convaincus que leur statut de fonctionnaires d'état et tous les droits et obligations qui y sont attachées, reste une clé de voûte du fonctionnement et des missions de l'école républicaine que vous transformez en école des territoires.

Nous voulons vous confirmer Madame la ministre, notre demande de remise à plat de la réforme des rythmes scolaires ; il faut l'arrêter et ouvrir des discussions.

En tout état de cause notre organisation syndicale soutient et soutiendra toutes les initiatives visant à exiger des DASEN comme des recteurs, que le statut de fonctionnaire d'Etat des personnels soit respecté et que donc cessent les pressions visant à les transformer en employés municipaux. Il faut qu'un coup d'arrêt soit opposé à toutes les dérives constatées et subies par nos collègues.

Soyez assurée, Madame la Ministre, de notre attachement indéfectible à l'école de la république et au statut de fonctionnaire d'Etat de ses maîtres.



Hubert RAGUIN
Secrétaire général